



Rapport d'activité 2025 • 2026



Édito



José TISSIER

Président de
Commerce Équitable France

Ainsi donc un nouveau cap aura été franchi en 2025 pour notre secteur du commerce équitable - le cap des 3 milliards d'euros - et ce grâce à une croissance des ventes de produits issus d'échanges équitables concernant à peu près autant les filières internationales que les filières françaises.

Dans cette dynamique, nous sommes entrés dans un temps où les produits issus de filières internationales ne représentent plus - de peu - la majorité des ventes du secteur du commerce équitable. Ce passage de ligne symbolique traduit notre ancrage collectif dans la réalité économique, sociale et écologique du pays et illustre la dimension de proximité de notre solidarité. Elle ne nous détourne pas pour autant de nos engagements historiques en matière de solidarité internationale.

La courte histoire de notre secteur montre d'ailleurs que la vente des produits issus des filières internationales n'a véritablement décollé qu'après l'ouverture du commerce équitable aux filières nationales, ouverture qui n'a d'ailleurs été possible que grâce à l'expérience positive des pionniers des filières internationales ! Ainsi, la solidarité ne se divise pas et en l'occurrence les actions de solidarité internationale se renforcent en s'adossant à des actions de solidarité nationale et réciproquement !

Nous pouvons donc collectivement nous réjouir et célébrer ensemble ce beau succès d'étape !

Cela ne doit pas bien sûr conduire à nous démobiliser face aux défis politiques actuels que nous rencontrons dans cette période de régression sociale et environnementale.

Deux exemples concernant le niveau national peuvent être évoqués :

- Les actuels travaux parlementaires autour de la loi faussement appelée « d'urgence agricole » continuent à pousser les curseurs en faveur de l'agriculture industrielle. Ils marquent ainsi un recul de la politique nationale en faveur de la

transition agroécologique de l'agriculture et font craindre des difficultés plus spécifiques pour les acteurs de l'agriculture biologique, parmi lesquels se trouvent plusieurs de nos membres.

- Outre les graves conséquences sur les populations les plus pauvres des pays partenaires, la baisse répétée des budgets alloués pour l'Aide pour le Développement commence à avoir de fortes répercussions sur de nombreuses associations de solidarité internationale, parmi lesquelles se trouvent également plusieurs membres de notre collectif.

Directement ou indirectement à travers certains de ses membres, notre collectif lui-même commence à être progressivement touché. Cela nous impose

de repenser notre modèle économique pour bénéficier d'une plus grande autonomie financière permettant d'assurer les fonctions de base, « le cœur de métier » qui justifie l'existence même du collectif Commerce Équitable France.

Dans la crise actuelle, le franchissement des 3 milliards est donc tout à fait remarquable. Il contredit dans les faits ceux qui considèrent inéluctables le repli sur soi égoïste et le déclin des solidarités.

Je ne suis pas pour autant surpris. Cela s'explique pour moi en bonne partie par la forte combativité des membres de notre collectif - que je ressens physiquement lors de nos différentes instances - et de leurs nombreux partenaires en France et dans le monde entier. Les partenaires au Liban de notre tout dernier membre entrant, Terra Medius - qu'Artisans du Monde a invités dernièrement - en sont une belle illustration concrète. Ils/elles travaillent maintenant sous les bombes et maintiennent plus que jamais leurs activités de solidarité économique et sociale et d'appui large aux populations vulnérables aujourd'hui déplacées. Salut à elles et à eux ! Sororité et fraternité à toutes et tous !

José TISSIER,
Larmor-Baden, le 4 juin 2026

**LA SOLIDARITÉ NE
SE DIVISE PAS ET EN
L'OCCURRENCE LES
ACTIONS DE SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
SE RENFORCENT EN
S'ADOSSANT À DES
ACTIONS DE SOLIDARITÉ
NATIONALE ET
RÉCIPROQUEMENT !**

Sommaire

IDENTITÉ & CHIFFRES CLÉS

Commerce Équitable France : LE collectif de défense et de promotion du secteur

page 5

ÉTUDES & EXPERTISE

Produire une expertise fiable et reconnue sur le commerce équitable

page 12

PRATIQUES À IMPACT

Accompagner et diffuser les pratiques à impact

page 16

PROTECTION RÉGLEMENTAIRE

Faire émerger de nouvelles règles du jeu

page 29

AMPLIFICATEUR DE MARCHÉ

Amplifier les opportunités de marché

page 34

SENSIBILISATION & ÉDUCATION

Catalyseur de changement sociétal

page 39



COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE : LE COLLECTIF DE DÉFENSE ET DE PROMOTION DU SECTEUR

Association de loi 1901 à but non lucratif, Commerce Équitable France, le collectif de concertation et de représentation des acteur·rices français·es de commerce équitable, défend et promeut les valeurs du commerce équitable en France et à l'international. Véritable plateforme multi-acteurs, le collectif réunit des entreprises et réseaux de distribution engagés, les différents labels de commerce équitable, des organisations de producteur·rices, des ONGs de développement et de solidarité internationale, et des associations d'éducation à la citoyenneté et à la consommation responsable. Il œuvre pour faire émerger des règles du commerce mondiale plus équitables, en phase avec les Objectifs de Développement Durable, et pour démocratiser la consommation équitable et durable. Un prix juste pour les producteur·rices et une transformation des cadres publics de régulation sont les leviers du commerce équitable pour atteindre la justice sociale et la protection des écosystèmes.

Sa stratégie s'appuie sur 6 piliers :

1. Garant de la cohérence sectorielle

Animer le dialogue sectoriel pour s'assurer que les acteurs français du commerce équitable partagent un même socle commun, que les conditions de concurrence au sein du secteur sont transparentes et loyales, et que les labels trouvent des solutions d'interopérabilité pour faciliter l'engagement des acteurs économiques.

2. Protection Réglementaire

Déployer un plaidoyer national, européen, et international auprès des pouvoirs publics pour protéger et renforcer la régulation des allégations de commerce équitable, et adapter toute autre régulation aux besoins de notre secteur. Au sein d'alliances de la société civile promouvoir des régulations en faveur de la juste rémunération des travailleurs et la transition agroécologique.

3. Producteur d'expertise et de bonnes pratiques

Produire et diffuser une expertise unique sur le commerce équitable via des études et analyses, Organiser l'échange entre pairs pour repérer et diffuser au sein du secteur les bonnes pratiques de commerce équitable.

4. Amplificateur de marché

Mutualiser des initiatives de communication comme la Quinzaine du Commerce Équitable, les Assises Nationales ou la présence sur des salons, construire et alimenter la notoriété collective du commerce équitable (observatoire des ventes, relations médias) et donner de la valeur marketing aux engagements équitables des acteurs économiques.

5. Activateur de changement sociétal

Structurer l'éducation au commerce équitable, piloter de campagne d'envergure nationale comme la Quinzaine du Commerce Équitable et mettre en place de partenariats avec des collectifs sectoriels afin d'inviter une majorité de citoyen·nes à prendre en compte des critères de durabilité et de solidarité dans leurs pratiques et leurs choix de consommation.

6. Facilitateur de financement

Monter des programmes fléchant des financements vers le secteur, intégrer des critères de commerce équitable dans des critères d'octroi de financement publics ou privés, animer un dialogue avec les acteurs de la finance sur les besoins de financement du secteur.

LE COMMERCE ÉQUITABLE DÉFINI DANS LA LOI FRANÇAISE

1 objectif de progrès économique et social ...

Le commerce équitable a pour objet d'assurer le progrès économique et social des travailleurs en situation de désavantage économique du fait de leur précarité, de leur rémunération et de leur qualification.

... Conditionné au respect de 7 principes



1
Des prix rémunérateurs pour les producteur-rices basés sur les coûts de production et une négociation équilibrée



2
Un partenariat commercial sur la durée



3
Le versement d'un montant supplémentaire pour financer des projets et dynamiques collectives



4
Le renforcement des organisations de producteur-rices avec une gouvernance démocratique



5
La transparence et la traçabilité des filières.



6
La sensibilisation des consommateur-rices à des modes de production socialement et écologiquement durables.



La valorisation de modes de production et d'exploitation respectueux de l'environnement et de la biodiversité, tels que l'agroécologie.

8 labels présents sur le marché français pour signaler et garantir la conformité à la loi

Labels filières internationales et française



Label filières internationales

Labels filières française

LE COMMERCE ÉQUITABLE EN CHIFFRES

Près de

600 entreprises françaises

engagées qui proposent

Plus de **13 000 produits**
issus de **partenariats de commerce équitable.**

8 labels

de commerce équitable



Soit

15 millions de personnes

dans le monde

& **12 000 agriculteur·rices français·es**
qui bénéficient de **relations de commerce équitable**

Plus de **6 000 interventions**
d'acteurs du commerce équitable
dans les écoles par an.



Soit **20 000**
Jeunes sensibilisés



Données économiques du commerce équitable

Commerce Équitable France produit chaque année le panorama exhaustif des ventes de commerce équitable sur le marché français, tous labels confondus. Retrouvez les chiffres complets sur notre page web dédiée :



LES MEMBRES DE COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

MOUVEMENTS CITOYENS ET ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION AU COMMERCE ÉQUITABLE



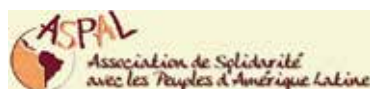
ENTREPRISES DE COMMERCE ÉQUITABLE



LABELS DE COMMERCE ÉQUITABLE



ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



RÉSEAUX DE DISTRIBUTION



ÉQUIPE & GOUVERNANCE

L'équipe

Julie Stoll, Déléguée Générale
Julie Maisonhoute, Déléguée adjointe

L'équipe transversale

- **Victoire Caila**, Responsable plaidoyer
- **Mathilde Mourgues**, Responsable de programmes
- **Claire Listre / Lucile Duclaux**, Responsable Communication Externe et Communication Institutionnelle
- **Marina Bedi / Hélène Asseline**, Responsable Administratif et Financier
- **Julie Lequin**, Responsable Territoires, éducation et formation professionnelle
- **Ingrid Andriessens**, Chargée de communication interne et développement du réseau

Les programmes

- **SOLIDARI'THÉ**
 - ▶ **Yun Zhang**, Chargée d'études et de recherche filière thé
- **EQUITÉ**
 - ▶ **Margaux Dubois**, Chargée d'études et plaidoyer cacao durable et équitable
 - ▶ **Suzanne Mirada**, Chargée de projets internationaux
- **FAIR FUTURE**
 - ▶ **Jorge Rodriguez Redondo**, Chargé d'éducation

Merci également à nos stagiaires et volontaires en service civique : **Mariela Celis**, **Marie Allah N'Dri**, **Joséphine de Brouwer** et **Lina-Rose Moreno Brun**.

Les administrateurs et administratrices

PRÉSIDENT

José Tissier



COLLÈGE DES ACTEURS DU MONDE ÉCONOMIQUE



Ludovic Brindejone
Agri-Éthique France



Frédéric Faure
Biocoop



Laurent Lefebvre / Marie Lacoste
Ecocert / Fair for Life



Stéphane Comar
Ethiquable



Bastien Beaufort
Guayapi



André Du Sartel
Solidar'Monde



COLLÈGE DES ACTEURS DU MONDE ASSOCIATIF



Jean-Marie Perrier

ATES - Association Tourisme Équitable et Solidaire



Blaise Desbordes

Max Havelaar



Pierre Dubuit

AVSF - Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières



Arnaud Chevalier / Marion Delnonnedieu

Bio Consom'acteurs



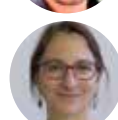
Vincent Rousselet

Bio Équitable en France



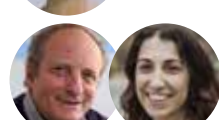
Claire Touret

Biopartenaire



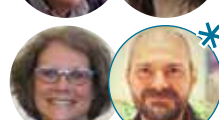
Francis Kern / Estelle Dubreuil

FAIRe un monde équitable



Agnès Renaudon / Gérald Godreuil

Fédération Artisans du Monde



Bernard De Boischevalier

SPP France - Symbole des Producteurs Paysans



* membres du Bureau

UN COLLECTIF PARTICIPATIF

Des espaces de travail pour construire ensemble

Des instances statutaires pour piloter la stratégie

Ce sont les espaces de concertation, de définition et de pilotage des stratégies mises en œuvre par le collectif. **En 2025, 15 réunions des instances statutaires, soit l'équivalent de 751 heures de travail lors de l'Assemblée générale, des 5 Conseil d'Administration et 9 bureaux**

Des groupes de travail thématiques :

Des espaces pour nos membres pour accéder à une information stratégique, échanger sur leurs pratiques entre pairs, partager leurs situations, besoins ou expertise pour construire les stratégies et positions du collectif,

En 2025, 26 temps d'échanges dans des groupes de travail thématiques, soit l'équivalent de 357 heures de travail lors des :

Commissions permanentes : des espaces permanents réservés aux membres et dédiés au décryptage de sujets, à la co-construction de visions communes, et à l'élaboration de scénarios et stratégies proposés aux instances statutaires.



Comités : des espaces de pilotage de projets communs ouverts aux membres et, dans certains cas, d'organisations partenaires non membres.



Les réseaux dont nous sommes membres



Nos partenaires financiers

Structures publiques



FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

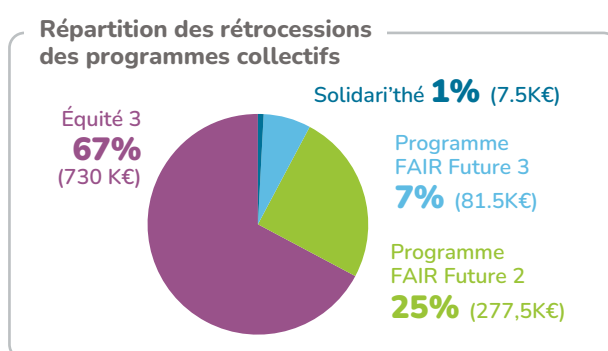
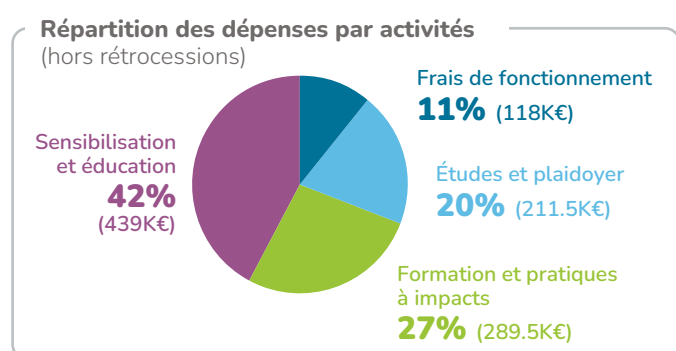
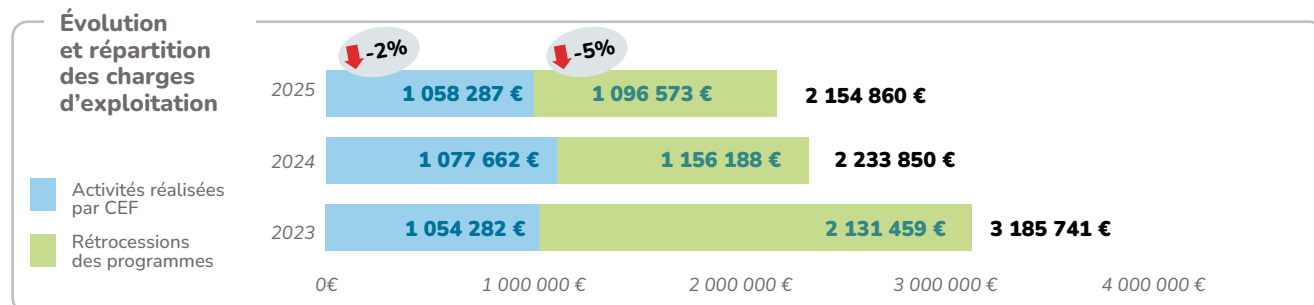


Fondations

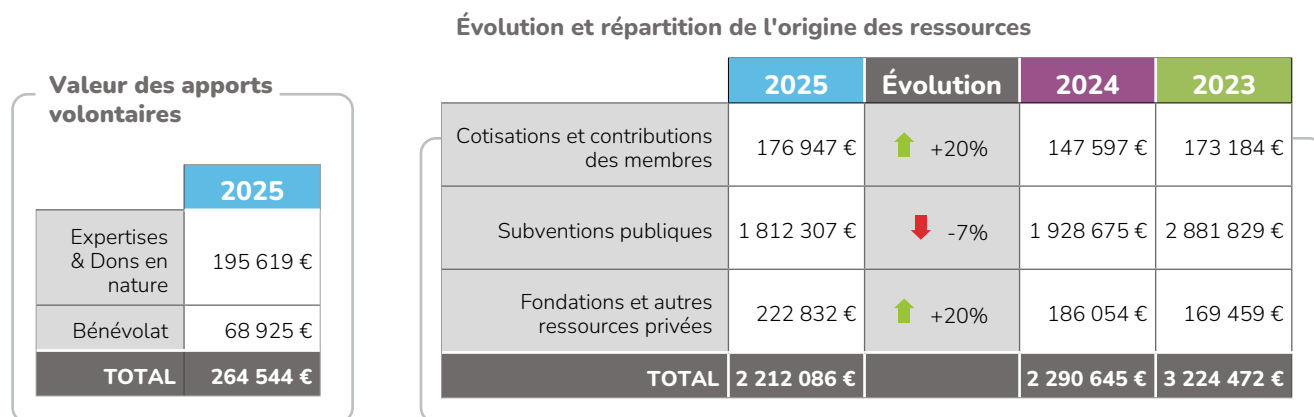


ORIGINE DES RESSOURCES ET RÉPARTITION DES DÉPENSES EN 2025

Dépenses



Origine des ressources



Les charges globales de commerce équitable France en 2025 s'élève à 2 154 860 €. Elles correspondent à 2 types de dépenses : des dépenses pour des actions réalisées en propre par le collectif (1 058 287 €) et des rétrocessions des programmes collectifs pour des activités réalisées par des membres ou des partenaires (1 096 573 €). Les rétrocessions sont en légère diminution par rapport à 2024 (-5%). Les activités portées directement par le collectif en revanche sont en légère baisse de -2%. Cette relative stabilité reflète des activités programmées généralement de manière pluri-annuelle avec des engagements de dépenses qui correspondent à des financements sécurisés en amont.

La masse salariale est maîtrisée avec des dépenses de 696 376 €, soit -3% de moins qu'en 2024 pour 11.5 ETP. Les ressources humaines correspondent à 32% des charges totales de l'association ou à 66% des dépenses pour les activités réalisées en propre par le collectif.

Les ressources du collectif Commerce Équitable France en 2025 s'élève à 2 212 086 €. Elles sont constituées à 82% de subventions publiques - issue essentiellement de l'Agence Française de Développement.

Les financements privés issus des contributions des membres, ainsi que des fondations sont en augmentation notable de +20% chacune. Cette évolution reflète les prémices de la transformation du modèle économique du collectif.

Enfin, les contributions volontaires en nature sont significatives puisqu'elles sont estimées à une valeur de à 264 K€. Elles sont composées de l'apport en temps de travail des membres aux différentes instances et groupes de travail, ainsi que de la mise à disposition gracieuse de biens et services.

Les produits et les charges sont à l'équilibre et l'association dégage un résultat de 57 226 €.

Produire une expertise fiable et reconnue sur le commerce équitable

Le collectif Commerce Équitable France produit et diffuse une expertise unique, issue du terrain, qui se traduit par des études, analyses et documents de référence sur le secteur, réalisés en collaboration avec ses membres ou ses partenaires de la recherche ou de la société civile.



OBSERVATOIRE DES VENTES DE COMMERCE ÉQUITABLE EN FRANCE

Commerce Équitable France compile et publie chaque année le panorama exhaustif des ventes de commerce équitable sur le marché français, tous labels confondus. Cet observatoire comprend une analyse des différents canaux de distribution, des filières françaises et internationales, et des tendances de marché.

Des publications d'expertise sur le commerce équitable



Pour un commerce équitable local et global : articuler la soif de proximité avec la nécessité d'agir au niveau planétaire

Dans notre collection « Débats et idées », José Tissier, Président de Commerce Équitable France, défend un commerce équitable à la fois local et global, et montre comment articuler la soif de proximité avec la nécessité d'agir à l'échelle planétaire. Alors que la question de la reconquête de la souveraineté nationale sur la production alimentaire fait l'objet de vifs débats en France, Commerce Équitable France fait entendre une voix pour une souveraineté partagée, durable et solidaire.

Un diagnostic pour piloter les dynamiques d'égalité de genre et d'inclusion sociale dans les filières cacao et fruits en Afrique de l'Ouest

Ce diagnostic a été réalisé par Empower pour accompagner le renforcement des impacts du programme Équité. Il invite les acteur·rices de filières en Afrique de l'Ouest et leurs partenaires commerciaux à se saisir pleinement du potentiel d'action du commerce équitable et propose un panel d'actions concrètes pour mieux reconnaître et valoriser le travail des femmes. Ce diagnostic constitue une base de compréhension des enjeux de genre et d'inclusion sociale afin de construire des plans d'action et des accompagnements adaptés pour améliorer leur prise en compte dans ces filières.

« 90% des femmes interrogées passent entre 5h et 8h par jour dans les parcelles de cacao et fruits, pourtant, seulement 50% en tirent un revenu ».





Teste ton thé ! Un benchmark inédit pour analyser les engagements des marques

Élaboré avec l'appui d'un comité scientifique, Teste ton thé ! est le premier outil français d'évaluation de la transparence des engagements d'approvisionnement durables des marques de thé.

14 marques de thé sont passées au crible de 3 engagements clefs pour une production et une consommation durable :

- ▶ La traçabilité du thé tout le long de la filière
- ▶ La rémunération des producteur-rices
- ▶ La durabilité des modes de production : pollutions, protection de la biodiversité et adaptation au changement climatique

Les résultats montrent une filière en mouvement, mais encore contrastée, dans laquelle les marques bio et équitables démontrent qu'un modèle vertueux est possible - traçabilité structurée, prix rémunérateurs, partenariats de long terme.

Des productions de référence pour analyser et faire rayonner les spécificités du commerce équitable



Lutte contre la déforestation importée : explorer les voies de la fiscalité incitative

Dans la revue « Pas de droits, pas de chocolat » de la Fédération Artisans du Monde (juin 2025), Margaux Dubois (Commerce Équitable France) et Alain Karsenty (CIRAD) partagent les résultats de nos travaux communs en faveur d'une fiscalité incitative comme outil de lutte contre la déforestation et de mise en conformité du secteur aux normes de durabilité du RDUE et ARS-1000 en Côte d'Ivoire et au Ghana. Via une baisse de la fiscalité associée à un mécanisme de bonus-malus fiscal, il s'agit d'encourager les acheteurs à investir dans la conformité de la production du cacao, tout en permettant aux coopératives et aux producteur-rices de bénéficier de prix plus rémunérateurs.

Transformer les systèmes alimentaires par le droit à l'alimentation : quels enseignements tirer du commerce équitable ?

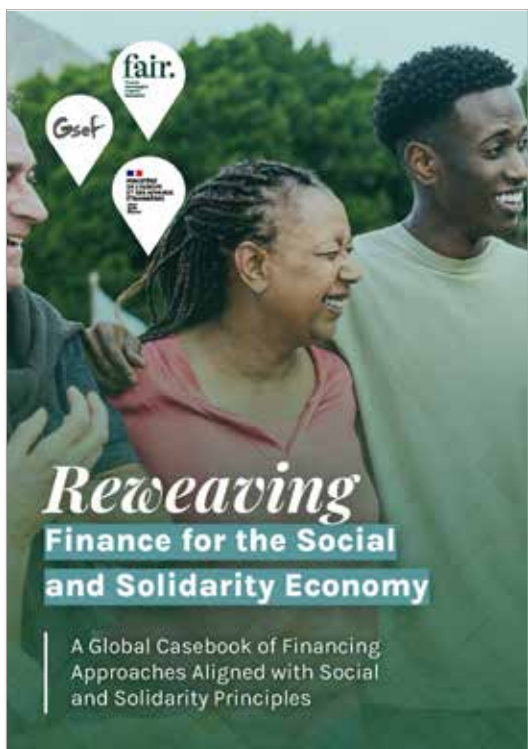
Dans le dernier numéro de la revue POUR (décembre 2025), l'équipe de Commerce Équitable France propose des pistes de réflexion et d'action pour transformer les systèmes alimentaires par le droit à l'alimentation. L'analyse montre que le commerce équitable constitue à la fois un véritable laboratoire d'innovations pour des systèmes alimentaires durables et un levier essentiel des transitions sociales et écologiques. Il met également en exergue la nécessité de construire des politiques publiques ambitieuses en faveur du droit à une alimentation durable pour permettre à ces expériences inspirantes de se déployer et de changer d'échelle.





Le parcours de référence de Commerce Équitable France sur l'approche genre

L'approche pionnière et ambitieuse de Commerce Équitable France sur l'approche genre a été mise à l'honneur dans un épisode du podcast Parcours de changement du F3E. Depuis 2016, le collectif a structuré une démarche progressive et collective pour intégrer cette perspective dans ses actions et accompagner son réseau vers des pratiques plus égalitaires.



Un recueil mondial de méthodes de financement aligné avec les principes sociaux et de solidarité : une ressource pour les investisseurs, les décideurs politiques et tous les acteurs engagés à transformer la finance pour les personnes et la planète.

Alors que l'Économie Sociale et Solidaire prend de l'ampleur à l'échelle mondiale, la finance doit évoluer avec elle. Publié par Fair Finansol à l'occasion du Forum Mondial de l'ESS à Bordeaux, ce recueil de cas explore comment le capital est mobilisé dans le monde entier pour alimenter un impact inclusif et communautaire. Il met en avant les principales tendances financières, les mécanismes innovants et les alliances croissantes qui façonnent un avenir économique plus juste. Le fonds de transition agroforestière mis en oeuvre dans le cadre du programme Équité par AVSF, Commerce Équitable France et Advans est l'un des cas étudiés dans cette capitalisation.

L'étude est accessible sur le site <https://www.finance-fair.org/>

Une expertise qui rayonne en France et à l'international

FÉV. 2026



Prix justes en agriculture : l'expérience du commerce équitable partagée au Salon de l'Agriculture

À l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2026, l'équipe Commerce Équitable France a participé à une table ronde organisée par l'INRAE sur les mécanismes permettant d'assurer des prix justes en agriculture. Aux côtés de la Commission européenne et de plusieurs juristes et économistes de l'INRAE, cette prise de parole a mis en lumière l'apport concret du commerce équitable pour sécuriser la rémunération des producteur·rices.

NOV. 2025



“ Défi du prix ” aux Rencontres Alliance des Acteurs Engagés pour les Transitions Agricoles et Alimentaires (ALTAA)

Lors des Rencontres ALTAA à Rennes, Commerce Équitable France est intervenu pour discuter “Défi du prix ! Juste rémunération, valeur ajoutée, accessibilité et externalités, la notion d'écosystème territorialisé...”, aux côtés de Solagro, Terres de sources et du cabinet Atemis. Un retour d'expérience du secteur du commerce équitable, tant en France qu'à l'international, pour rendre opérationnelle la notion de juste prix pour les producteur·rices et développer des relations économiques partenariales et équitables.

OCT. 2025



Forum Mondial de l'économie Sociale à Bordeaux : le commerce équitable, un levier de renforcement de l'ESS dans les pays du Sud

Commerce Équitable France et l'AFD ont organisé une conférence inversée sur le thème du commerce équitable. Julie Stoll a animé une conversation avec Terra Etica, la Sidi et Proparco pour illustrer la façon dont le commerce équitable soutient le déploiement d'une économie sociale et solidaire partout dans le monde. Eve Vitt, Responsable Qualité de la Scop Terra Etica, Anne-Sophie Bougouin, Directrice générale de la Sidi et Emmanuelle Riedel-Drouin, directrice des opérations à Proparco ont présenté les liens entre les acteurs de la finance à impact et les entreprises et OP de commerce équitable pour accompagner les stratégies d'adaptation des producteurs agricole au réchauffement climatique.

JANV. 2026



Beauty for good : quand la beauté devient un levier de transformation

A l'occasion de l'événement Beauty For Good, la Déléguée Générale de Commerce Équitable France Julie Stoll a porté la voix du commerce équitable dans le secteur des cosmétiques. Son intervention « De la Terre au Flacon » a illustré concrètement les enjeux de renouvellement de la ressource et de respect des droits humains auxquels font face de nombreuses marques de la cosmétique et de la parfumerie. Elle a également montré comment les labels de commerce équitable et ONGs d'appui au secteur ont développé une expertise pointue pour accompagner la transformation des pratiques d'achat, prévenir les risques sociaux et environnementaux en amont des chaînes de valeur, et préserver la réputation des marques.

Accompagner et diffuser les pratiques à impact

Renforcer la structuration et le développement du commerce équitable pour un secteur économique plus fort, plus uni et plus compétent en assurant un socle commun.

Commerce Équitable France, acteur de référence pour se former au commerce équitable



2025 : un pôle de formation dynamique

Commerce Équitable France est l'organisme de référence pour se former au commerce équitable, avec plus de 10 ans d'expérience et près de 3 000 personnes formées depuis 2015.

Les formations du collectif visent à renforcer les compétences des acteurs et partenaires du secteur afin d'accompagner et d'amplifier les stratégies d'impact de leurs organisations.

Ces formations sont élaborées à partir d'une expertise reconnue, fruit de l'expérience des acteurs de terrain et des études et analyses produites par le collectif.

EN 2025 **9 sessions de formations** **252 participant·es**



Les professionnel·les formé·es par Commerce Équitable France sont issus d'horizons différents :

entreprises, collectivités, distributeurs, groupements agricoles, bureaux d'études, etc. Les formations sont dispensées lors de sessions ouvertes et collectives ou créées sur mesure pour les organisations qui en font la demande.

Des thématiques clefs

- ▶ La formation socle : ce qu'il faut savoir sur le commerce équitable, principes, lois et labels, impacts et engagements, etc.
- ▶ Achats publics : le commerce équitable en restauration collective
- ▶ Le cadre réglementaire du commerce équitable
- ▶ Commerce équitable & consommation locale
- ▶ Commerce équitable & climat et biodiversité

Quelques organisations qui se sont formées avec Commerce Équitable France en 2025



(en partenariat avec Biopartenaire)

Des interventions en formations supérieures



2026 : un nouveau cap pour la formation professionnelle

En 2026, Commerce Équitable France engage une nouvelle étape de déploiement de son pôle formation. L'ambition : accéder à une certification de la qualité, renforcer la visibilité de notre offre, démultiplier les formations et les publics touchés.

Commerce Équitable France renforce sa position d'organisation professionnelle de référence pour former au commerce équitable en s'appuyant sur une expertise collective et pluridisciplinaire. En collaboration avec La Cité du Développement Durable, le collectif crée un organisme de formations reconnu par les OPCO en bénéficiant de la certification Qualiopi.

Un collectif engagé pour l'égalité femmes-hommes

Les femmes assurent près de 60 % de la production alimentaire mondiale et représentent, en France, près d'un tiers des chef-fes d'exploitation et plus de 30% des candidates à l'installation. Pourtant, ici comme ailleurs, elles perçoivent un revenu largement inférieur à celui de leurs homologues masculins.

La promesse du commerce équitable : mieux rémunérer les agriculteurs ET les agricultrices. Les enjeux pour favoriser l'égalité : faire connaître et reconnaître leur travail, garantir un statut protecteur, un accès équitable au foncier, aux financements et aux espaces de décision, et surtout une juste rémunération. C'est à la fois une question de justice et une formidable opportunité pour réinventer nos modèles agricoles, en France comme à l'international !



Mené par :



Un plan d'action genre et inclusion sociale pour plus d'impact

Équité, programme d'appui aux acteur-rices de commerce équitable en Afrique de l'Ouest, a développé un Plan d'Action Genre et Inclusion Sociale (PAGIS) afin de renforcer la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale dans les activités mises en œuvre dans le programme :

- Analyse de l'ensemble des activités mises en oeuvre pour y intégrer une dimension genre et inclusion sociale
- Attributions de moyens pour des activités spécifiques, comme l'école du leadership des femmes et pour les activités de toutes les coopératives soutenues par le programme



Un atelier sur le renouvellement des générations agricoles et l'égalité professionnelle

Lors des Assises Nationales du Commerce Équitable en mars 2026, Clotilde Bato (SOL), Christelle Garnier (Biocoop Germinal), Guillaume Fichepoil (lycée agricole du Valentin) et Félix Apelba (Fair Trade Ghana Network) ont mis en évidence le rôle du commerce équitable comme levier d'amélioration des conditions économiques et d'exercice du métier, et comme vecteur de réduction des inégalités de genre. Autant de conditions indispensables pour rendre ces métiers désirables, vivables et accessibles aux jeunes hommes et aux jeunes femmes. Un enjeu de taille, dans un contexte où la moitié des agriculteur-rices partira à la retraite d'ici 2030.



Un atelier réalisé grâce au soutien de la Fondation Raja





Une recherche-action au coeur des filières françaises de commerce équitable pour favoriser l'égalité professionnelle

Avec le soutien de la Fondation RAJA, Commerce Équitable France s'est associé en 2026 à l'École d'Ingénieurs de Purpan et à AgroParisTech pour mener une enquête explorant la valeur ajoutée des outils du commerce équitable pour faire bouger les lignes de l'égalité professionnelle dans les filières agricoles françaises. Nourrie par des entretiens qualitatifs auprès d'agriculteurs, d'agricultrices et de responsables de groupements, cette enquête mettra en lumière les freins et leviers vers plus d'égalité professionnelle. Cette recherche-action permettra de construire une boîte à outils pour les acteurs des filières françaises de commerce équitable et d'élaborer une formation dédiée qui sera délivrée par le collectif.



▲ Céline Peloquin

Christelle Garnier ▼



Pour s'inspirer : la Commission égalité femmes-hommes

Un espace d'entraide entre pairs pour faire grandir la culture de l'égalité au sein des organisations de commerce équitable. Une communauté engagée, qui partage outils, expériences et bonnes pratiques pour transformer durablement le secteur.



Solidari'thé : transformer la filière thé pour répondre aux défis climatiques, économiques et sociaux



2025-2026 marque une étape charnière pour les travaux du collectif sur la filière thé. Publication d'un premier baromètre interpellant l'ensemble de la filière, mission terrain au Sri Lanka, montée en puissance d'une communauté professionnelle engagée : les enjeux sociaux, environnementaux et économiques liés au thé gagnent en visibilité. Dans un contexte de dérèglements climatiques, de tensions sur les approvisionnements et d'attentes croissantes en matière de transparence, les démarches portées par les acteur·rices du commerce équitable s'affirment comme des références concrètes pour accompagner la transformation de la filière.



Piloté par la Commission Thé, qui réunit les acteurs du commerce équitable engagés dans la transformation durable de la filière



Un programme financé par



« Teste ton thé ! », quand la transparence interpelle toute la filière



Publié en février 2026, le baromètre constitue le premier outil français évaluant la transparence et la crédibilité des engagements d'approvisionnement des marques de thé. Fondé sur l'analyse d'informations publiques, il interroge la capacité des entreprises à rendre visibles, vérifiables et cohérents leurs engagements en matière de traçabilité, de relations commerciales, de rémunération des producteur·rices et de transition environnementale.

Destiné aux professionnel·les de la filière, aux distributeurs, aux pouvoirs publics et aux consommateur·rices, il vise à encourager l'amélioration des pratiques, à orienter les référencements vers les marques les plus engagées et à guider les choix d'achat.



UNE CAMPAGNE QUI A FAIT DU BRUIT

+ 10 000 visites sur le site du baromètre
90 000 vues sur LinkedIn
30 retombées presse



“Qu’y a-t-il dans notre tasse de thé ? Un collectif dénonce un manque de transparence et de certifications” - France Info

Sur le terrain : des rencontres qui donnent à voir les transitions de demain

En juillet 2025, l'équipe de Commerce Équitable France s'est rendue au Sri Lanka pour documenter les initiatives portées par des coopératives et entreprises sociales engagées dans la transformation durable de la filière thé.

Coopérative paysanne SOFA, entreprises sociales Amba Estate, Ecolanka et Kaley Tea : ces acteurs développent des approches fondées sur l'agroécologie, l'agroforesterie, la diversification des cultures et une meilleure répartition de la valeur au sein de la filière. Face à la baisse des rendements, à l'épuisement des sols et à la perte d'attractivité du travail dans les plantations, ces modèles ouvrent des perspectives concrètes de résilience - pour les producteur-rices comme pour les acheteurs.

Des échanges avec le Sri Lanka Tea Board et l'Ambassadeur de France ont permis de replacer ces initiatives dans le contexte institutionnel et économique plus large de la filière sur l'île.

Au retour de cette mission, Yun Zhang, chargée du programme Solidari'thé, interpelle les entreprises du thé :

« Les acteurs de la filière thé de demain existent déjà. Leur besoin principal pour développer leurs initiatives à impact en faveur de la durabilité de la filière thé : de nouveaux acheteurs qui s'engagent dans des pratiques d'achats équitables ! »





Club Durabili'thé : structurer un dialogue sectoriel

Le Club Durabili'Thé propose un espace d'échange et de réflexion dédié aux professionnel·les souhaitant renforcer et partager sur leurs pratiques d'approvisionnement durable. En 2025, 13 organisations ont rejoint le club : webinaires, ateliers collaboratifs et rencontres ont rythmé l'année.

AlterEco/ECOTONE, Biocoop, Ethiquable, Faire un monde équitable, Fairtrade Max Havelaar, Fédération Artisans du Monde, Guayapi, La Route des Comptoirs, Les Jardins de Gaïa, Palais des Thés, SPP, Terre d'Oc, Thés de la Pagode

Le commerce équitable à la rencontre de la filière



PARIS TEA FESTIVAL (JUIN 2025)

Participation de Commerce Équitable France à une table ronde sur la valorisation du thé d'exception, pour porter les enjeux sociaux et environnementaux de la filière auprès de professionnel·les et de passionné·es



RENCONTRES DURABILIT'HE (OCTOBRE 2025)

Plus de 50 participant·es réuni·es au Jardin d'Agronomie Tropicale autour des enjeux de transition agroforestière, de certification et de sensibilisation



FORMATIONS DE LA FÉDÉRATION ARTISANS DU MONDE

Un webinaire avec un représentant de la coopérative SOFA (Sri Lanka) sur la réalité de la production équitable ; une session climat avec Tea Promoters India et Didier Lesueur (CIRAD) sur les impacts du changement climatique et les leviers d'adaptation.



COMMERCE ÉQUITABLE ET CRISES CLIMATIQUES ET HUMANITAIRES

En 2025, une série de catastrophes climatiques a frappé les principales zones productrices de thé au Sri Lanka, au Darjeeling et au Népal. Au Sri Lanka, les inondations et glissements de terrain ont constitué la catastrophe la plus grave depuis le tsunami de 2004 : 2 millions de personnes affectées, des cultures détruites, des communautés entières déplacées.

Les membres du programme Solidari'thé ont répondu concrètement : activation du Fonds de Résilience Fairtrade Asie (Fairtrade Asie & Max Havelaar France), appel aux dons national (Fédération Artisans du Monde), soutien financier d'urgence sur le terrain (Ethiquable, Guayapi, Jardins de Gaïa).

Dans un contexte climatique de plus en plus instable, **les relations de commerce équitable, fondées sur des partenariats de long terme et sur la confiance, deviennent un véritable filet de sécurité pour les producteur·rices, et un levier de résilience pour l'ensemble de la filière.**

Bâtir des filières durables en Afrique de l'Ouest avec le commerce équitable



Mené par :



Le programme Équité agit pour un avenir plus durable et plus juste en Afrique de l'Ouest. Son ambition : renforcer le rôle du commerce équitable comme moteur de la transition écologique et sociale, et renforcer l'ensemble des professionnels des chaînes de valeur équitables.

Financé par



CHIFFRES CLÉS

8 millions d'euros de budget financé par l'Agence Française de Développement et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial

Dans **4 pays** : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo

5 filières accompagnées : cacao, karité, anacarde, fruits, artisanat

150 organisations de producteur·rices soutenues

4 plateformes nationales de commerce équitable partenaires



EN PARTENARIAT AVEC LES LABELS DES COMMERCE ÉQUITABLE



Les impacts du programme en un coup d'oeil

Depuis 2016, le programme Équité a accompagné **250 organisations de producteur-rices** dans **6 pays** (Mali jusqu'en 2022, Burkina jusqu'en 2023, et jusqu'en 2028 en Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin), soit plus de **300 000 familles**.

+10 000 ha de culture avec des pratiques agroécologiques innovantes

+40% de volumes de produits vendus aux conditions du commerce équitable

+13% d'accès au crédits accordés aux coopératives

7 LEVIERS POUR DIFFUSER ET ESSAIMER LES INNOVATIONS DU PROGRAMME ÉQUITÉ

La phase 3 du programme Équité se concentre avant tout sur les stratégies de diffusions des innovations qui ont émergées lors des deux premières phases. Cette stratégie s'appuie sur les 7 leviers suivants :

- ▶ **1. Créer un dispositif national de formation professionnelle au sein de la filière cacao en Côte d'Ivoire** : dispositif de traçabilité à la parcelle, fabrique de bio-intrant, adoption de systèmes de production agroforestiers,
- ▶ **2. Connecter les coopératives de commerce équitable avec les acteurs de la finance à impact** : accès aux crédits de campagne et d'investissement,
- ▶ **3. Soutenir les stratégies de diversification agricole créatrices d'emplois** : diversification et transformation locale des produits,

- ▶ **4. Accompagner la conformité des coopératives aux réglementations** : mise en conformité au RDUE, à l'ARS 1000 et au règlement européen sur l'agriculture biologique,
- ▶ **5. Dynamiser l'accès à des marchés équitables et durables** : Renforcement des capacités commerciales des coopératives,
- ▶ **6. Diffuser une culture de l'inclusion pour favoriser la participation des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables** dans toutes les activités du programme,
- ▶ **7. Renforcer le dialogue institutionnel** des acteurs de terrain pour des politiques publiques qui favorisent une transition juste.

En 2026, le programme a sélectionné 19 coopératives pilotes

Les thèmes prioritaires de sélection des projets des coopératives pilotes : appui à la mise en conformité avec les nouvelles réglementations (RDUE, règlement bio, ARS 1000), intégration des femmes et des jeunes, renforcement des liens avec le marché du commerce équitable et avec les acheteurs.



RÉPARTITION DES COOPÉRATIVES PILOTES PAR PAYS :

 7 en Côte d'Ivoire

 1 au Bénin

 4 au Togo

 7 au Ghana



RÉPARTITION DES COOPÉRATIVES PILOTES PAR FILIÈRES :



2 Anacarde

2 Ananas

3 Karité

12 Cacao



Un programme pour soutenir le développement des projets à impact des labels de commerce équitable

- ▶ WFTO : soutien de la stratégie de développement commercial des OP membres du label dans la zone Afrique de l'Ouest.
- ▶ SPP : soutien de la stratégie d'accompagnement des OP d'Afrique de l'Ouest labellisées à la conformité au règlement bio
- ▶ Fairtrade Africa : soutien de l'initiative « Women School of Leadership », dont l'objectif est de renforcer l'intégration et la participation des femmes au sein des coopératives de commerce équitable. Cette deuxième phase formera des ambassadeur-rices au sein des coopératives de commerce équitable pour diffuser le leadership féminin.



Des plateformes nationales de commerce équitable en synergie

Un dialogue stratégique avec les plateformes de commerce équitable en Europe

Commerce Équitable France a poursuivi un dialogue soutenu avec ses homologues européens, notamment via des réunions trimestrielles d'échanges entre toutes les plateformes nationales de commerce équitable en Europe sur les stratégies de développement du secteur, un appui spécifique auprès de la plateforme espagnole sur le cadre réglementaire, des travaux avec la plateforme allemande sur l'élaboration des données économiques.



Rencontre des réseaux latino-américains et ivoiriens de producteur·rices de cacao au Salon du chocolat

À l'occasion du Salon du Chocolat de Paris 2025, l'Association latino-américaine des organisations de petits producteurs de cacao (ALCACAO) et le Réseau Ivoirien du Commerce Équitable (RICE) se sont rencontrés pour la première fois avec l'appui de Commerce Équitable France et Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières. Cette première mise en relation marque le point de départ d'une dynamique de coopération visant à renforcer la voix et la représentation des producteur·rices. Ces deux réseaux ont également échangé avec la Commission européenne et l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO) pour défendre une meilleure prise en compte de leurs réalités et de leurs enjeux : adaptation aux évolutions réglementaires, ou encore renforcement de la résilience face au changement climatique. Cet échange a abouti à l'intégration des plateformes de commerce équitable à rejoindre un groupe de réflexion de l'ICCO dédié à la question des prix.

Adoption d'une définition du commerce équitable dans la nouvelle loi ESS de Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire s'est dotée en mars 2026 d'une loi ESS. Une opportunité pour le Réseau Ivoirien du Commerce Équitable, comme cela avait été le cas pour la France en 2014, d'y inscrire une définition du Commerce Équitable. Dans les mois qui ont précédé, Commerce Équitable France a partagé son expérience de plaidoyer sur le sujet et Fairtrade Africa a accompagné le RICE pour porter le sujet. Une première victoire pour la reconnaissance législative du commerce équitable dans la région ouest africaine qui, on l'espère, inspirera les États voisins.



En Afrique de l'ouest et en France, les plateformes de commerce équitable se mobilisent sur les enjeux de genre

En mars 2026, le séminaire annuel inter-plateformes a mis l'accent sur les stratégies collectives pour mieux intégrer les enjeux de genre et d'inclusion sociale. La plateforme de commerce équitable du Togo a partagé ses travaux autour de la notion de masculinité positive comme levier pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dont sont victimes les femmes membres de coopératives.

Rencontre des équipes de Commerce Équitable France et du Fair Trade Forum of Japan

En septembre 2025, Commerce Équitable France a eu le plaisir d'accueillir son homologue japonais, le Fair Trade Forum of Japan, plateforme japonaise pour le commerce équitable. L'opportunité pour ces collectifs d'échanger sur leurs pratiques, leurs stratégies de plaidoyer et de développement du commerce équitable. Une journée riche en partage et apprentissages qui renforcent nos valeurs communes et notre engagement pour un commerce plus juste et durable.



Le commerce équitable origine France confirme son dynamisme

- ▶ Les produits origine France représentent désormais la moitié des produits de commerce équitable vendus en France
- ▶ Commerce Équitable France anime le dialogue au sein du secteur pour poursuivre le développement et assurer la cohésion du secteur



Un comité national de concertation au travail

4 réunions et des échanges actifs pour :

- ▶ Formaliser pourquoi et comment soutenir les groupements de producteur·rices français·es avec le commerce équitable
- ▶ Piloter la recherche sur l'égalité femmes-hommes et réfléchir aux voies d'amélioration du secteur
- ▶ Dialoguer avec des initiatives proches et les inviter à rejoindre le mouvement
- ▶ Porter la voix du commerce équitables dans les évolutions législatives de l'agriculture et l'alimentation française.



Connecter offre et demande dans les territoires

Sous l'impulsion de l'intégration du commerce équitable dans les critères d'alimentation durable de la loi EGALIM pour la restauration collective, des filières se structurent dans différents territoires français pour proposer une offre équitable, durable & locale. Pour massifier la connexion dans les territoires entre cette offre et les besoins de la restauration collective locale, Commerce Équitable France déploie un projet en 2026 et 2027 - lauréat du Programme National pour l'Alimentation - avec 2 actions majeures :

1. Cartographier les filières françaises de commerce équitable, groupements de producteurs, transformateurs pour faciliter les mises en lien
2. Formuler des recommandations pour l'engagement en labellisation équitable d'autres acteurs dans les territoires, à partir du retour d'expérience des filières pionnières.

Les membres du comité national Commerce Équitable Origine France

Organisations de producteur·rices



Labels



Entreprises, marques



Structures d'accompagnement



Distributeur



Faire émerger de nouvelles règles du jeu

Le plaidoyer, moteur de changement du système alimentaire

Notre vision

La performance sociale et environnementale doit devenir le nouveau standard de la compétitivité. Pour y parvenir, les règles du jeu doivent évoluer, afin de garantir des conditions de concurrence loyales pour les organisations du commerce équitable. Commerce Équitable France n'a cessé de se mobiliser pour porter la voix du commerce équitable dans les débats publics pour défendre les règles d'un commerce plus juste, respectueux des personnes et de la planète.

- ▶ **Une vingtaine d'échanges et rencontres clés** avec des membres du gouvernement, des cabinets ministériels, ou des parlementaires sur l'alimentation durable, la régulation du commerce équitable, les relations commerciales agricoles, l'information des consommateur-rices, la restauration collective, la lutte contre la déforestation importée ou encore la solidarité internationale.
- ▶ **Une dizaine de temps de travail inter-associatif** pour bâtir des plaidoyers communs et porteurs d'impact.



La Commission de Régulation du commerce équitable : au cœur de la concertation sectorielle

C'est le moteur collectif de notre plaidoyer. La Commission Régulation du commerce équitable réunit les adhérents pour décrypter les évolutions législatives, construire des positions communes et coordonner les actions de représentation institutionnelle du secteur, pour parler d'une seule voix auprès des pouvoirs publics, en France comme en Europe.



Régulation des allégations : protéger les entreprises engagées et lutter contre le fairwashing



La reconnaissance publique française des labels de commerce équitable

Plus que jamais, le bouclier réglementaire français est nécessaire pour assurer des conditions de concurrence loyale pour les acteurs du commerce équitable. Face à la multiplication des allégations qui surfent sur le succès du commerce équitable, nous avons défendu la mise en place d'un dispositif de reconnaissance par l'Etat des labels de commerce équitable.

L'expérimentation nationale d'affichage de la rémunération

Le collectif a coordonné la participation des labels de commerce équitable à l'expérimentation nationale d'affichage de la rémunération, pilotée par le Ministère de l'Agriculture. Objectif : identifier les mécanismes les plus efficaces pour informer les consommateur·rices sur le niveau réel de rémunération des agriculteur·rices et positionner le commerce équitable comme la référence en la matière. Sur les 12 projets retenus pour participer à l'expérimentation, 5 sont issus du commerce équitable.



Un cadre harmonisé sur les allégations équitables en Europe

Moment historique : pour la première fois, l'Union européenne s'attaque à la régulation des allégations "équitables". L'usage des allégations sur la rémunération «équitable» des agriculteur·rices est désormais encadré. Commerce Équitable France s'est mobilisé pour aligner cette définition sur les principes fondateurs du commerce équitable, une victoire collective qui protège les entreprises sérieuses à l'échelle du marché unique.

LE MODÈLE FRANÇAIS INSPIRE NOS VOISINS ESPAGNOLS !

L'Espagne a intégré dans sa nouvelle loi sur l'économie sociale et solidaire une définition du commerce équitable directement inspirée du modèle français. Commerce Équitable France a activement contribué à cette avancée, à travers de nombreux retours d'expérience auprès de son homologue espagnol. Une reconnaissance internationale qui renforce la crédibilité et le rayonnement du modèle français.



+ de commerce équitable

Stratégie Nationale Alimentation, Nutrition, Santé et Climat (SNANC)

Le commerce équitable est désormais **officiellement reconnu comme un outil d'information des consommateur·rices et une démarche d'alimentation durable à promouvoir** dans le cadre de la Stratégie Nationale Alimentation, Nutrition, Santé et Climat. Une inscription stratégique qui ouvre des perspectives concrètes pour les entreprises du secteur.

Une boussole publique pour piloter les achats de commerce équitable en restauration collective

Grâce au plaidoyer mené par le collectif, le commerce équitable fait partie des produits d'alimentation durable éligibles en restauration collective. Une avancée majeure pour structurer le marché. Les effets sont déjà visibles : de plus en plus d'entreprises développent une offre adaptée à la restauration collective. Seul angle mort : le suivi des achats, faute d'outil dédié. Commerce Équitable France a travaillé avec les services du Ministère de l'Agriculture pour enclencher une nouvelle étape en 2026. Résultat : depuis 2026, les acheteurs publics peuvent déclarer leurs achats équitables directement dans Ma Cantine, la plateforme publique de suivi des approvisionnements en restauration collective. Une avancée, qui dote enfin le secteur d'un outil de pilotage et de mesure, afin de suivre la progression des achats équitables et accélérer leur déploiement.

SOS Aide Publique au Développement

Le commerce équitable, c'est aussi de la politique étrangère. Le collectif s'est mobilisé aux côtés de **Coordination Sud** pour défendre le budget de l'Aide Publique au Développement, menacé de coupes drastiques. Nous avons également participé à l'atelier d'évaluation de la **Stratégie internationale de la France en matière de sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable** pour que le commerce équitable reste une composante reconnue de la coopération internationale française.



ma cantine

Projet de loi d'urgence agricole : le collectif se mobilise pour promouvoir le commerce équitable comme solution à la sécurisation d'un revenu juste pour les agriculteur·rices

Face à la réouverture des débats sur les objectifs d'alimentation durable dans la commande publique, Commerce Équitable France et ses adhérents ont mené une mobilisation rapide et coordonnée pour faire entendre la voix du secteur. Trois priorités défendues :

- ▶ 10 % de produits équitables en restauration collective : une ambition chiffrée pour ancrer le commerce équitable dans les achats publics
- ▶ Protection des filières internationales face à l'obligation de préférence européenne, pour ne pas sacrifier les producteurs du Sud sur l'autel du localisme
- ▶ Un seuil d'approvisionnement en produits durables en GMS, pour accélérer la transition dans la grande distribution

3 amendements ont été déposés et soutenus par une centaine de députés à l'Assemblée Nationale.

Une Europe du commerce équitable

En novembre 2025, le collectif a représenté la France au **Fair Trade Advocacy Marathon, la rencontre européenne des acteurs du commerce équitable**. Au programme : un petit-déjeuner de sensibilisation au Parlement européen avec des députés européens, pour faire valoir l'impact concret du commerce équitable pour les producteur·rices et les consommateur·rices.

+ d'équité dans le commerce : prévenir les effets d'exclusion des nouvelles normes

Les nouvelles règles européennes sur la durabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales constituent des avancées majeures pour transformer le commerce international. Mais leur mise en œuvre peut, sans accompagnement adapté, fragiliser les organisations de producteurs du Sud. Commerce Équitable France s'est mobilisé pour que ces nouvelles normes tiennent leurs promesses : garantir que la transition vers des filières plus durables renforce l'inclusion des producteur-rices les plus vulnérables.

Règlement déforestation : peser sur les conditions de mise en œuvre

Suite à l'annonce, en 2025, d'un nouveau report du Règlement européen contre la déforestation importée (RDUE) par la Commission européenne, Commerce Équitable France et ses membres, dont AVSF, ont soutenu cette proposition, tout en rappelant l'importance d'une mise en œuvre réaliste.

Le collectif s'est positionné en faveur d'une mise en œuvre effective du RDUE, accompagnée d'un soutien et d'un renforcement des capacités des coopératives et des producteur-rices. Il a également réaffirmé l'importance de responsabiliser les entreprises dans l'accompagnement de leurs fournisseurs vers la conformité, en particulier à travers le renforcement de l'article 11 du RDUE.

Des contrôles bio adaptés aux réalités des filières Sud

C'est grâce au réseau et à l'expertise de terrain des membres du collectif, qu'un effet pervers de cette réforme a pu être identifiée avant qu'elle ne devienne excluante pour les producteurs du Sud : les nouvelles modalités de contrôle de l'agriculture biologique faisaient peser des coûts de certification insoutenables sur les organisations de producteurs du Sud, au risque de les conduire à abandonner la certification. Une telle situation aurait fragilisé durablement plusieurs chaînes d'approvements bio. Commerce Équitable France et ses membres ont porté cette alerte précoce auprès des institutions européennes et des organisations représentatives de la bio, obtenant de la Commission européenne des propositions d'ajustements.

Vers des engagements concrets pour les producteur-rices de cacao : affirmer la spécificité du commerce équitable

Commerce Équitable France a fait entendre sa voix au sein de l'Initiative Française pour un Cacao Durable (IFCD). Par un dialogue actif avec ses membres, le collectif a obtenu une avancée clé : le scorecard 2025 - baromètre des engagements socio-environnementaux dans le cacao - distingue désormais explicitement les labels de commerce équitable, des simples programmes internes d'entreprises. Une marque de crédibilité pour tout le secteur.

Le collectif a également contribué à l'élaboration du projet terrain porté par le CIRAD, tout en poursuivant au sein du collège ONG son travail d'influence pour orienter les entreprises vers des engagements concrets en faveur d'un revenu décent pour les producteur-rices de cacao.



Construire des positions communes et amplifier l'impact du plaidoyer

Commerce Équitable France a poursuivi son engagement actif au sein des réseaux et collectifs mobilisés pour une économie plus juste, plus durable et plus résiliente.

Cette dynamique collective permet de faire converger les voix des entreprises engagées, des ONG, des experts et des citoyens pour porter des propositions ambitieuses auprès des décideurs français et européens.



Forts de l'expérience des acteur·rices du commerce équitable, nous contribuons à promouvoir des filières agricoles qui garantissent la juste rémunération des producteur·rices, favorisent la transition agroécologique et rendent l'alimentation durable et équitable accessible à toutes et tous.

Nos chantiers phares en 2025-2026 : la publication d'une note sur le droit à l'alimentation, l'élaboration d'un document de positionnement sur le revenu agricole (fin 2026) et la co-construction d'une proposition de loi visant à lever les freins à la transition écologique.



Notre combat commun cette année : défendre et porter haut les valeurs de la solidarité internationale face aux coupes dans l'aide publique au développement, à l'occasion du vote du budget de l'État pour 2026.



Notre combat commun de l'année : faire front face au mouvement de dérégulation du secteur privé et rappeler l'engagement des entreprises à impact dans la transition, pour faire de la performance sociale et environnementale le nouveau socle de la compétitivité.

Amplifier les opportunités de marché

Par son action collective, Commerce Équitable France nourrit et renforce la notoriété collective du commerce équitable et son image d'un secteur économique dynamique, sensibilise les acteurs de l'agroalimentaire et de la distribution, et participe à ouvrir de nouvelles opportunités de marché.

Alimenter et soutenir la notoriété collective du commerce équitable

Les données de vente du commerce équitable : un rendez-vous clé pour les médias et les entreprises

Chaque année, fin juin, Commerce Équitable France publie les chiffres des ventes en France de produits issus du commerce équitable, tous labels confondus. L'édition 2025 n'a pas dérogré à la règle.

Ce rendez-vous annuel constitue un moment clé pour les médias, avec plus de 50 retombées à l'issue de la conférence de presse, couvrant à la fois la presse généraliste (nationale et régionale) et la presse spécialisée dans l'alimentaire et la distribution.

En parallèle, un webinaire dédié aux professionnels de l'agroalimentaire a permis de partager directement ces données avec le secteur, réunissant une cinquantaine de participants.

“Cet observatoire s'est progressivement imposé comme une référence incontournable en matière de données sur le commerce équitable en France et sert de base d'analyse à différentes études sectorielles”

Extrait du rapport d'évaluation du projet
“Changeons nos échanges 2023-26,
cabinet La Cause, décembre 2025

La Quinzaine du Commerce Équitable : alimenter la notoriété du commerce équitable auprès du grand public avec un message unifié

Commerce Équitable France, en coordonnant la Quinzaine du Commerce Équitable et en proposant des outils et des messages de communication commun alimente la vision d'un secteur cohérent lors des animations et mises en avant commerciales. Chaque marque, chaque distributeur, chaque label peut se mettre en scène tout en suivant le thème générique de la quinzaine : chaque action alimente la valeur marketing du commerce équitable !

Les ventes issues du commerce équitable ont bondi en un an en France, tirées par la progression des produits nationaux, expose le bilan annuel du collectif Commerce équitable France.”



Développer le marché

Plus de commerce équitable en restauration collective

Commerce Équitable France est actif pour sensibiliser et mobiliser les acheteurs de la restauration collective et les grossistes de ce secteur pour intégrer du commerce équitable :

- ▶ Formation des conseillers régionaux du CNFPT et des acheteurs publics pour reconnaître les produits équitables : 2 webinaires en partenariat avec le CNFPT rassemblant cinquante personnes
- ▶ Participation à différents événements pour rendre visible le commerce équitable : rencontre régionale en Grand Est des Territoires de commerce équitable, Rendez-vous de la restauration collective durable AgriParis Seine, Rencontres territoriales de l'action éducative et de l'alimentation saine et durable du CNFPT
- ▶ Communication de la nouvelle possibilité de déclarer ses achats en restauration collective auprès des gestionnaires de cantine : fiche méthode "Télédéclarer mes achats en commerce équitable !"
- ▶ Organisation d'un stand collectif au Salon Restau Co en Juin.



Accompagner les démarches commerciales des coopératives d'Afrique de l'Ouest

Le Fonds de Renforcement des Capacités Commerciales accompagne les coopératives dans leur recherche de débouchés commerciaux aux conditions du commerce équitable. Dans le cadre du programme Équité, en 2026, 5 coopératives ont ainsi été soutenues pour être présentes lors d'évènements commerciaux en Europe. 4 coopératives de cacao soutenues se sont rendues au Salon du Chocolat d'Amsterdam en février.



Zoom sur : 5ème édition des Assises nationales du commerce équitable



Incontournable temps de décryptage et de dialogue sur les enjeux du commerce équitable, cette cinquième édition qui s'est déroulée le 17 mars 2026, a fédéré plus de 230 représentant·es d'entreprises, distributeurs, labels, ONGs, décideurs politiques et collectivités territoriales, engagés autour d'une thématique clé : comment construire ensemble un système alimentaire équitable pour les producteur·rices, durable pour les écosystèmes et accessible pour les consommateur·rices !

230
participant·es

40
intervenant·es

6 ateliers



*“ Très beaux
et intéressants
témoignages sur la
place des femmes
en agriculture !”*



Un rayonnement institutionnel et politique

En partenariat avec



+ de
26 000
vues sur les
réseaux sociaux

Un rayonnement international



“ Belle organisation, des interventions pertinentes et dynamiques. Très bonne articulation et fluidité tout au long de la journée ”.



“ J’ai beaucoup apprécié les interventions de tous les acteurs de la filière, de l’agriculteur à la cuisine centrale en passant par un grossiste ”.

“ J’ai aimé la diversité des sujets évoqués pendant la table ronde, j’ai appris beaucoup de choses ”.

Un rayonnement médiatique



10 chantiers pour un Nouveau Pacte Alimentaire : équitable, durable et accessible

Cette 5^{ème} édition des Assises Nationales du Commerce Équitable a abouti à la définition de 10 chantiers prioritaires visant à renforcer la contribution du commerce équitable à l'émergence d'un Nouveau Pacte Alimentaire : équitable, durable et accessible.

OBJECTIF I

Le Commerce Équitable et ses impacts pleinement reconnus par la puissance publique

1. Obtenir la reconnaissance officielle des labels de commerce équitable
2. Défendre l'intégration des principes du commerce équitable dans les réglementations européennes

OBJECTIF II

Un Commerce Équitable toujours plus accessible et des opérateurs mieux financés

3. Rendre les produits équitables plus accessibles en réorientant l'action publique vers le soutien aux acteurs des filières
4. Renforcer les collaborations entre les acteurs du commerce équitable et le monde de la finance pour accélérer les investissements dans la transition écologique

OBJECTIF III

Stimuler l'expansion de nouveaux marchés pour les produits équitables

5. Renforcer l'engagement des distributeurs dans le développement de l'offre de produits équitables et dans leur mise en valeur auprès des consommateurs
6. Booster l'intégration des produits équitables dans les menus de la restauration collective

OBJECTIF IV

Renforcer nos stratégies au service de l'impact et activer le pouvoir de transformation du Commerce Équitable

7. Favoriser l'intégration des jeunes et des femmes dans les filières équitables et contribuer à l'attractivité des métiers agricoles
8. Soutenir le développement de collaborations fertiles entre entreprises équitables et ONGs d'appuis aux producteurs
9. Faire connaître les atouts des référentiels du commerce équitable pour créer des chaînes d'approvisionnement qui respectent les droits humains et l'environnement
10. Amplifier la mobilisation citoyenne en faveur d'une consommation équitable, durable et accessible à tous

Pour **renforcer cet engagement**, les acteurs du secteur déploient de **nombreuses initiatives** : campagnes, programmes éducatifs, événements, rencontres avec les producteurs-rices.

Pour changer d'échelle, nous **devons aller plus loin** : renforcer les synergies entre associations et entreprises, élargir nos publics et renouveler nos approches. **Pour faire du commerce équitable un choix accessible, visible et désirable pour toutes et tous.**

Accompagner la transformation des modes de consommation

Commerce Équitable France fait rayonner toutes les familles du commerce équitable !



+ 30%
d'engagement et de visibilité sur nos réseaux sociaux

+ de 100 retombées presse

50K
de visiteur·euses sur nos sites web



Notre action auprès des médias : rendre visible les principes fondamentaux du commerce équitable et décrypter les dynamiques de développement du secteur pour les médias prescripteurs auprès des professionnel·les.



“Bond des ventes du commerce équitable en France en 2024” - Dépêche de l'AFP reprise par des dizaines de médias



“Le commerce équitable de plus en plus plébiscité par les Français” - RTL



“Le Commerce Équitable veut plus de transparence dans nos tasses de thé” - France 24

La France Agricole

“Sécuriser les revenus agricoles avec une reconnaissance légale du commerce équitable : Le commerce équitable se pose en solution auprès du gouvernement”
La France Agricole



Le Commerce Équitable mis à l'honneur dans Biolinéaires

LA QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE 2026

Une campagne de sensibilisation qui remporte chaque année un fort engagement permettant d'accroître la visibilité de ces valeurs et poursuivre la clarification sur les véritables labels et systèmes de garantie de commerce équitable.

Pour l'humain et la planète, le commerce équitable c'est idéal !

Du 16 au 31 mai 2026, la Quinzaine du Commerce Équitable visait à **donner aux citoyen·nes des repères concrets pour réorienter leur consommation** vers des choix qui garantissent la juste rémunération des agriculteur·rices et la transformation écologique des modes de production.

Payer un prix juste, calculé selon les principes du commerce équitable, **c'est choisir un modèle gagnant pour toutes et tous**. Payer un prix juste, **c'est investir dans une agriculture respectueuse** des humains et de la planète.

Il s'agissait de **déconstruire** durant cette édition les **idées reçues** afin de prouver qu'un commerce plus juste est non seulement possible, **mais existe déjà grâce au commerce équitable !**

La **valorisation d'une alimentation équitable, abordable et accessible au plus grand nombre** a été au cœur de la communication, en valorisant l'engagement des acteur·rices économiques et des distributeur·rices dans leur politique d'accessibilité.



Une campagne digitale dynamique et relayée



+ de **435** publications sur les réseaux sociaux
réalisées par près de **262** comptes

Dont **67** publications le jour du lancement !



Une affiche vue par plus de 6 millions de citoyen·nes

Une affiche diffusée par la Ville de Paris sur + de 500 panneaux Clear Channel

Des affichages dans les villes de Metz, Mouans Sartoux, Saverne, la Communauté du Grand Annecy, le Conseil départemental de Meurthe et Moselle et bien d'autres !

Un rayonnement aux 4 coins de la France

Comme chaque année, collectivités locales, entreprises, associations et établissements éducatifs se sont mobilisés sur de nombreux territoires pour sensibiliser des milliers de citoyen·nes à une consommation plus juste.

- ▶ Plus de **533 événements** partout en France
- ▶ Des centaines de bénévoles et militant·es formés



BIOLINÉAIRES

Une mobilisation renforcée des réseaux de distribution

- ▶ Des affiches diffusées dans près de 500 magasins Biocoop, boutiques Artisans du Monde et magasins partenaires de Biopartenaire.
- ▶ Des événements organisés dans de nombreux magasins bio et spécialisés
- ▶ Des webinaires exclusifs pour former des dizaines de magasins et entreprises

Un relais par la presse régionale et nationale

+ de 50 retombées médiatiques

Des interviews radios et presse écrite



FAIR Future : une jeunesse engagée pour un monde plus juste

Le programme FAIR Future structure et diffuse l'Éducation au Commerce Équitable (ECE) en France, et outille les enseignant-es, les éducateur-rices et les étudiant-es sur les enjeux de consommation responsable, de transition alimentaire et de justice économique en France et dans le Monde.



Son ambition ?

Cultiver chez les jeunes une citoyenneté active, propice à l'émergence de modes de vie et de modèles économiques solidaires, équitables et écologiques.

Coordonné par



Co-porteurs



Objectif : 55 000 jeunes sensibilisés en 3 ans avec FAIR Future 3

Depuis juillet 2025, le programme FAIR Future poursuit ses ambitions avec une troisième phase, renouvelée jusqu'à l'été 2028. Via une structuration renforcée du secteur de l'ECE et une diffusion accrue des campagnes et dispositifs pédagogiques des membres du consortium, FAIR Future 3 aspire à franchir un nouveau cap :

► 37 000 jeunes sensibilisés par les actions des membres du consortium

- > Dispositifs : Jeunes en Action pour le Commerce Équitable, Panique à la Transischool, etc
- > Campagnes : Concours d'éloquence, tournées des partenaires, etc.
- > Outils et ressources : Jeu de Labels, Fresque du Commerce Mondialisée, Escape Game Cacao, Livret du Tourisme Équitable et Solidaire, etc.

► 18 000 jeunes sensibilisés par les 1 200 animateur-trices, bénévoles d'ECE, enseignant-es, etc outillés et accompagnés par les réseaux et communautés d'ECE (Communauté FAIR Future, Réseau Faire, Fédération ISF, etc)

L'éducation au commerce équitable, un domaine qui bouge !

Depuis la rentrée 2025, ce sont déjà :

- ▶ **Un concours d'éloquence** à destination des étudiant-es avec 4 universités partenaires (Poitiers, Sorbonne, Aix-Marseille et Grenoble) et plus de 200 étudiant-es outillé-es
- ▶ **Une offre pédagogique** et des actions menées auprès des collectivités territoriales pour agir en faveur d'une éducation à l'alimentation durable et de qualité
- ▶ **10 groupes "Jeunes en Action pour le Commerce Équitable"** regroupant plus de 170 jeunes (11-18 ans) : créés pour l'année scolaire 2025/2026, ils/elles ont sensibilisé leurs pairs tout au long de l'année.
- ▶ **25 nouveaux-elles animateur-rices formé-es** à la Fresque du Commerce Mondialisée et au Superbosquet partout en France.
- ▶ **Plus de 600 élèves du primaire** (6-11 ans) sensibilisé-es via plus de 100 interventions en milieu scolaire.



Une communauté éducative grandissante

Plus de 150 membres ont déjà rejoint la communauté éducative FAIR Future.

Cette communauté gratuite pour les professionnel-les de l'éducation (enseignant-es, bénévoles, animateur-trices, etc) propose des outils, formations et temps d'échange pour accompagner les jeunes.

Depuis la rentrée scolaire 2025, la communauté FAIR Future a proposé :

- ▶ 5 webinaires exclusifs à destination de ses membres (présentation des enjeux de la filière thé équitable, présentation des outils d'ECE, etc).
- ▶ Une veille documentaire hebdomadaire avec des actualités et inspirations sur les actions d'éducation au commerce équitable mises en place en France et à l'international.
- ▶ Un challenge à destination de ses membres pendant la Quinzaine 2026 pour mobiliser le monde éducatif, avec 3 lots de produits équitables offerts aux gagnant-es.

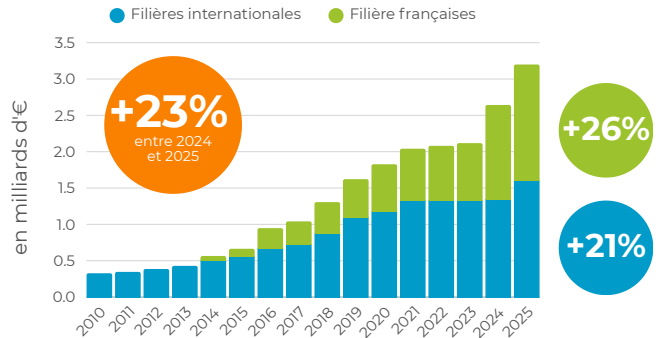


OBSERVATOIRE 2025 DU COMMERCE ÉQUITABLE

État des lieux de la consommation équitable en France en 2025 à travers la compilation et la consolidation des chiffres de ventes de produits garantis par un label de commerce équitable.

3,27 milliards €

de ventes de produits issus
du commerce équitable en 2025



les filières internationales de commerce équitable

1,63 Milliards €

de ventes en 2025



Répartition des produits
alimentaires par rayon



Le café
34%



Le chocolat
22%



Les bananes
14%

les filières françaises de commerce équitable

1,64 Milliards €

de ventes en 2025



Répartition des produits
alimentaires par rayon



Boulangerie
37%



Epicerie salée
26%



Viande et oeufs
12%

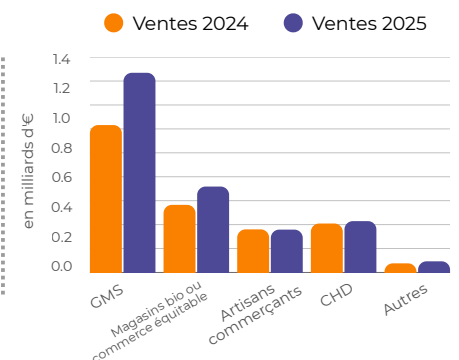
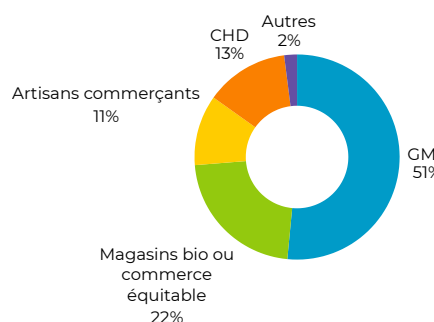
Double labellisation équitable et bio



50%

de produits issus du commerce
équitable sont également bio
(en % de valeur)

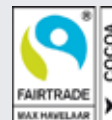
Lieux de vente (toutes filières confondues)



144 Milliards €

de ventes de produits dont seulement
l'un des ingrédients est issu du commerce équitable
(l'ingrédient labellisé représente entre 20 % et 50 % du produit)

En 2025, cette catégorie concerne exclusivement des ingrédients labellisés par Fairtrade/Max Havelaar. Il s'agit en quasi-totalité de produits chocolatés dont l'ingrédient "cacao" est garanti issu d'un commerce équitable.



Méthodologie

Définition légale

Depuis la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire de 2014, le commerce équitable est doté d'une **définition légale qui s'applique quelle que soit l'origine géographique des produits, internationale comme française.** Cette définition a été renforcée sur le volet environnemental avec la loi Climat et résilience de 2021.

Périmètre

Pour s'assurer que les ventes comptabilisées dans l'observatoire répondent bien à l'intégralité du cadre légal, notre observatoire compile exclusivement les ventes de produits garantis par des labels de commerce équitable.

Le commerce équitable, un objectif de progrès économique et social des travailleurs en situation de désavantage économique conditionné au respect de 7 principes :

1. **Des prix justes et rémunérateurs** pour les producteur-ric-e-s
2. **Un partenariat commercial sur la durée**
3. **Le renforcement des organisations de producteur-ric-e-s** avec une gouvernance démocratique
4. **Le versement d'un montant supplémentaire** pour financer des projets et des dynamiques collectives
5. **La transparence et la traçabilité des filières**
6. **La sensibilisation des consommateurs** à des modes de production socialement et écologiquement durables
7. **La valorisation des modes de production respectueux** de l'environnement et de la biodiversité, tels que l'agroécologie

Un label de commerce équitable, 4 critères pour des garanties fiables :

- s'appuie sur un **référentiel** ;
- met en œuvre des **audits indépendants de contrôle** ;
- est repérable par un **logo** ;
- s'adresse à une **diversité d'entreprises (pas une seule)**.



Retrouvez le détail de la méthodologie utilisée sur l'Observatoire 2025.

Contact presse :

Lucile DUCLAUX

Responsable Communication

l.duclaux@commerceequitable.org

En partenariat avec





« Nous portons la vision d'un monde solidaire où... »

✓ Le commerce international et local respecte les droits humains et la justice sociale.

✓ Il favorise la paix, la protection du vivant et des biens communs.



Vision
réalisée en 2025
**du mouvement français
du commerce équitable**

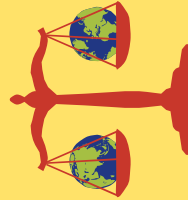
Un monde où...

le juste échange solidaire devient la norme des relations commerciales :

Le commerce garantit l'accès aux droits humains pour toutes et tous, en particulier les plus vulnérables.

Les relations commerciales deviennent des leviers de paix et de dialogue, à toutes les échelles.

Le commerce équitable soutient une prospérité partagée, la souveraineté des États, et le bien-être de tous.



les entreprises ont transformé leurs modèles économiques :

Elles contribuent à la lutte contre le dérèglement climatique et à la régénération de la biodiversité.

Le profit n'est plus l'unique finalité : la valeur est partagée équitablement.

Le dialogue, la transparence et l'engagement de long terme guident leurs actions.

Elles accompagnent la transition des modes de production et de consommation.



libéré des valeurs consuméristes :

Les citoyen·nes adoptent et transmettent des valeurs de solidarité, d'engagement et de sobriété.

Les choix de consommation et de production réduisent les inégalités et l'empreinte écologique.

Cette démarche est individuelle, collective et démocratique.



Notre mission :



Diffuser le principe d'équité dans tout le commerce

Promouvoir des règles du commerce permettant l'adaptation écologique et justice sociale.

Co-construire des politiques publiques innovantes pour diffuser ces principes dans toute l'économie.

Défendre et promouvoir le commerce équitable :

Faire grandir un écosystème dynamique d'expérimentations solidaires et écologiques.

Soutenir la production, consommation et distribution équitables.



Créé en 1997, Commerce Équitable France promeut et défend le commerce équitable en France et à l'international, pour accompagner la transition écologique et sociale des modes de production et de consommation. Notre collectif réunit une trentaine d'organisations françaises du secteur : entreprises engagées, labels, réseaux de distribution, associations de consommateurs et d'éducation à la citoyenneté mondiale, organisations de solidarité internationale et acteurs de la recherche et de l'enseignement.



En partenariat avec



Rapport d'activité 2025-2026, Juin 2026

Directrice de publication : Julie Stoll

Coordination : Claire Listre

Rédaction collective · Commerce Équitable France

Conception graphique : Emilie Roudier

Contact : communication@commerceequitable.org

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce document, il peut comporter des erreurs et nous nous excusons par avance auprès des personnes ou organisations qui seraient concernées.

Tous droits de reproduction réservés

©Commerce Équitable France

Commerce Équitable France

Jardin d'Agronomie Tropicale de Paris

45 bis, avenue de la Belle Gabrielle

94736 Nogent sur Marne Cedex

SIRET 43901833400045 - APE 9499Z

www.commerceequitable.org

contact@commerceequitable.org

